



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/C.2/51/6
1er novembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

Cinquante et unième session
DEUXIÈME COMMISSION
Point 97 de l'ordre du jour

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lettre datée du 26 octobre 1996, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de l'Iraq auprès
de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint copie du rapport qui a été établi par le Gouvernement iraquien sur l'environnement et les dommages que lui a causés l'agression des Trente contre l'Iraq, ainsi que sur les problèmes connexes sur les plans sanitaire et environnemental.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 97 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON

ANNEXE

L'environnement après l'agression en Iraq

INTRODUCTION

L'agression perpétrée contre l'Iraq a pris pour cible les structures de base de l'économie nationale, ainsi que les activités liées à la modernité et au progrès industriel et technologique. La destruction a englobé tous les secteurs actifs, de telle sorte que toutes leurs activités s'arrêtèrent, ce qui a eu des répercussions négatives à tous les niveaux, dont l'environnement.

Tous les secteurs ayant été atteints, les caractéristiques habituelles de l'environnement ont été changées dans tous les domaines (l'air, l'eau, la terre) par une action directe ou indirecte. Afin d'achever la destruction que l'agression avait commencée, il y a eu la phase du terrorisme étranger qui a fait directement suite à l'agression; ensuite, ce fut l'embargo économique décrété en vertu des résolutions iniques et injustes émanant de l'Organisation des Nations Unies, qui sont en fait des résolutions américaines adoptées dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. Bien que l'Iraq sache cela, il a appliqué toutes ces résolutions par respect pour la communauté internationale dont il fait partie. Cependant, la sauvagerie avec laquelle ces résolutions ont été appliquées visait à arracher à l'Iraq sa souveraineté, ce qui était une impossibilité pour l'Iraq, dirigeants et peuple confondus.

L'agression contre l'Iraq a provoqué des destructions dans tous les secteurs de l'industrie, du pétrole, des services, de l'agriculture et de l'élevage. Elle a par ailleurs eu des effets préjudiciables sur la santé, à cause des dommages infligés aux composantes du milieu du fait de fuite de grandes quantités d'hydrocarbures dans le sol et les masses d'eau. Quant aux hydrocarbures qui ont brûlé, ils ont provoqué l'émission de polluants gazeux dans l'air. La destruction des centrales électriques et des stocks de combustible ont entraîné l'arrêt des stations de pompage et de relèvement des eaux d'égout ainsi que des stations d'épuration produisant de l'eau potable.

L'arrêt des installations de traitement des déchets a conduit à l'accumulation des déchets et des ordures dans les quartiers d'habitation. Les ressources agricoles et animales ont été affectées par les dommages et par les destructions occasionnées par l'arrêt de la majorité des stations d'irrigation. Par ailleurs, l'insuffisance des approvisionnements en pesticides et la multiplication des rongeurs ont entraîné des pertes de céréales considérables. Il faut ajouter à cela l'abattage injuste de grandes étendues boisées pour compenser le manque de combustible consécutif à l'arrêt des raffineries de pétrole dans le pays, ce qui a eu pour effet d'accroître l'étendue des zones défrichées dans le pays.

Parmi les effets indirects de l'agression sur l'environnement, il convient de citer la diminution des ressources animales, qui a eu un impact direct sur l'alimentation des populations. Cette diminution a découlé de la destruction des ressources agricoles qui a provoqué une pénurie de fourrage, qui est venue s'ajouter au manque de matériel et de vaccins.

En vue d'importer des médicaments et des denrées alimentaires afin d'alléger les souffrances de 18 millions d'habitants iraqiens, l'Iraq a souhaité exploiter ses ressources pétrolières, qui sont la principale source de revenus du pays. L'Iraq souhaitait que ses ressources ne soient soumises à aucune restriction, afin de les exploiter conformément à la politique économique iraquienne, mais les résolutions iniques qui ont été adoptées en vue d'affamer et d'annihiler le peuple iraquien l'en ont empêché. Quelques voix libres se sont élevées dans le monde pour demander que l'on permette à l'Iraq de sauver son peuple des maladies et de l'arracher à la faim qui lui était imposée, en l'autorisant à exporter une partie de sa production de pétrole en vue d'importer les médicaments et les aliments dont son peuple avait besoin, lorsque l'Organisation des Nations Unies a adopté une résolution autorisant les pays qui détenaient des actifs iraqiens gelés à décider s'ils voulaient les débloquent, mais la soumission d'un grand nombre de gouvernements au Gouvernement des États-Unis par crainte de l'oppression sauvage de ce dernier a empêché la levée du blocage des actifs iraqiens.

Les organisations humanitaires et les voix libres dans le monde demandent instamment à leur gouvernement de lever l'embargo contre l'Iraq, de procéder immédiatement au déblocage des actifs iraqiens et de s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures de l'Iraq, notamment en ce qui concerne l'exportation par l'Iraq du volume de pétrole autorisé en vue de couvrir ses besoins humanitaires.

I. L'ENVIRONNEMENT DANS LE SECTEUR PÉTROLIER APRÈS L'AGRESSION

Le pétrole, qui est l'épine dorsale du développement dans le pays, assure son approvisionnement énergétique. L'industrie pétrolière comprend de nombreux sous-secteurs qui effectuent chacun des opérations différentes et qui ont chacun leur spécificité. Les différents sous-secteurs ont subi des dommages particuliers durant l'agression. Pour décrire les dommages qui ont été occasionnés au secteur pétrolier et, à travers lui, à l'environnement, il est préférable de commencer par énumérer les attaques auxquelles chacune des installations du secteur pétrolier a été soumise.

<u>Installation</u>	<u>Nombre d'attaques</u>	<u>Dates</u>
Société pétrolière du sud	Attaques multiples	Tout au long de l'agression
Raffineries de Bassorah	Attaques multiples	Tout au long de l'agression
Pétroliers et ports iraqiens	Attaques multiples	Tout au long de l'agression
Société pétrolière du nord	13	Du 22/2/91 au 27/2/91
Raffineries de Dora	2	Du 19/1/91 au 27/2/91
Raffineries de Beiji	2	Du 22/1/91 au 7-9/2/91

Les attaques susmentionnées ont eu les effets suivants :

1. Écoulement de grandes quantités d'hydrocarbures et de substances chimiques dans le sol et les masses d'eau, d'autant plus que cinq des puits de pétrole dans la région sud ont brûlé, de même qu'un certain nombre de pétroliers et de bateaux plus petits utilisés sur les cours d'eaux, ce qui a pollué les eaux du Golfe.

2. Incendie de grandes quantités d'hydrocarbures et de produits chimiques qui ont pollué l'air.

3. Les substances qui se sont écoulées dans le sol et les masses d'eau ou les hydrocarbures et les substances chimiques qui ont brûlé peuvent être récapitulés comme suit :

a) Quantité de pétrole brut brûlé : 11 millions de barils;

b) Volume de sulfure d'hydrogène brûlé à titre de précaution avant l'agression : 30 millions de mètres cubes;

c) Volume de gaz naturel brûlé durant l'agression : 2,250 millions de mètres cubes;

d) Produits pétroliers ayant brûlé dans les réservoirs : 1,5 million de mètres cubes;

e) Quantité de pétrole brut stockée à bord de tankers ayant pris feu dans les ports irakiens : 3,5 millions de barils.

4. Les unités de production pétrolières, de même que les stations de pompage de pétrole et les oléoducs d'importance stratégique, ont subi des destructions dont l'ampleur variait de 10 à 100 % et qui, en provoquant un déversement d'eaux industrielles non traitées sur les terres et dans les cours d'eaux voisins, ont gravement pollué l'environnement.

5. Après l'agression et durant la phase de sabotage, les installations pétrolières ont été pillées et sabotées tandis que l'embargo économique imposé à l'Iraq empêchait la remise en état de certaines unités de production dont les pièces devaient être importées.

6. À la suite du bombardement des centrales électriques irakiennes, les stations d'épuration des eaux qui alimentaient en eau potable les logements des employés du secteur pétrolier ont cessé de fonctionner. Les usagers ont été contraints d'utiliser des eaux naturelles en dépit des conséquences préjudiciables que ces utilisations pouvaient avoir sur l'environnement.

7. Les employés du secteur pétrolier et leurs familles qui résidaient à proximité des installations pétrolières bombardées ont subi un grave traumatisme psychologique. Les plus touchés ont été les femmes et les enfants.

II. L'INDUSTRIE ET L'ENVIRONNEMENT APRÈS L'AGRESSION

La plupart des installations industrielles iraqiennes ont été directement touchées. Certaines d'entre elles ont été entièrement détruites, d'autres gravement endommagées. Ces destructions ont eu des effets désastreux sur l'environnement (eau, atmosphère, sols). Les enquêtes sur le terrain effectuées après les raids ont révélé que ces effets pouvaient être aussi bien directs qu'indirects.

1. Conséquences directes

a) Bon nombre d'installations industrielles utilisant des substances chimiques toxiques et dangereuses ont été directement touchées par les bombardements, ce qui a provoqué des rejets massifs de substances nocives dans les zones avoisinantes. Une partie des substances chimiques s'est déversée dans les eaux souterraines, tandis que le reste s'est évaporé, polluant l'atmosphère;

b) L'agression a entraîné la destruction d'usines qui utilisent des hydrocarbures comme source d'énergie. Une partie de ces hydrocarbures a brûlé, tandis que le reste a été rejeté dans le sol ou dans les eaux de surface, voire dans les eaux souterraines.

2. Conséquences indirectes

a) La plupart des centrales électriques iraqiennes ayant été directement touchées par les bombardements, les stations d'épuration et de pompage des eaux ont cessé de fonctionner. La population a donc été obligée de consommer de l'eau naturelle non traitée, ce qui a eu des conséquences sanitaires désastreuses;

b) Les stations d'épuration des eaux industrielles ont subi de lourds dégâts, ce qui fait qu'une partie de ces eaux se sont déversées dans le sol ainsi que dans les eaux de surface et les cours d'eau avoisinants, sans avoir au préalable été traitées;

c) Le bombardement des installations industrielles a empêché le transport des déchets industriels vers des sites de stockage prévus à cet effet.

III. L'ENVIRONNEMENT ET LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE APRÈS L'AGRESSION

1. Ressources agricoles

a) Conséquences directes

La plupart des exploitations agricoles ont été soit directement soit indirectement touchées par l'agression :

i) Les bombardements, les travaux de terrassement et de déblaiement, les mouvements d'engins lourds et les autres opérations menées dans les zones désertiques ont non seulement endommagé la couche superficielle du sol qui a été érodée par les vents, mais aussi créé des dunes de

/...

sables mouvants qui ont détruit le couvert végétal qui s'était constitué au fil des siècles et qu'il sera difficile de reconstituer sans l'intervention rapide de l'homme et le recours à des moyens scientifiques. En outre, la destruction du couvert végétal a entraîné une prolifération de ravageurs, en particulier de rats, de sauterelles et de sangliers, qui s'attaquent maintenant aux terres agricoles voisines, auxquelles ils causent de lourds dégâts;

ii) Les barrages et les digues ont été directement touchés par les bombardements et pourront difficilement résister aux inondations.

b) Conséquences indirectes

i) En raison des pannes d'électricité, la plupart des centres d'irrigation ont cessé de fonctionner, l'exécution des projets d'irrigation a dû être interrompue, et les cultures et plantations forestières, qui de ce fait n'avaient pas pu être irriguées, ont complètement dépéri ou subi de graves dégâts. En outre, le déversement des eaux usées sur les terres agricoles a entraîné une salinisation voire une resalinisation des terres agricoles, notamment celles qui avaient été remises en état. Au total, 3 millions de dounams ont ainsi été touchés. De surcroît, l'embargo a entraîné la fermeture de certaines stations de pompage parmi les principales du pays, qui, faute de pièces de rechange, n'ont pas pu être entretenues comme il le fallait;

ii) La pénurie de pesticides et l'arrêt de l'épandage aérien ont empêché l'élimination des parasites qui infestaient les cultures, en particulier les cultures céréalières, causant des dégâts considérables (au total 1,5 million de dounams touchés) et entraînant une prolifération de rongeurs. Il en est résulté une baisse de la production agricole iraquienne;

iii) La pénurie de combustibles induite par l'agression a contraint la population à couper des arbres, ce qui a provoqué des déboisements massifs (160 000 dounams au total);

iv) Le bombardement d'usines et d'installations pétrolières qui se trouvaient à proximité des cours d'eau et des sources d'irrigation a provoqué des déversements massifs de substances polluantes dans les cours d'eau et les nappes d'eau et eu des effets fort préjudiciables sur la flore et la faune aquatiques, ainsi que sur la qualité des eaux d'irrigation;

v) Après l'agression, on a observé une recrudescence des maladies des plantes. C'est ainsi que la cochenille blanche du palmier-dattier et le pou rouge des agrumes ont fait leur réapparition. Bien que ces pathologies soient connues depuis longtemps, elles n'ont jamais été aussi virulentes.

2. Le fleuve Saddam

Pour remédier aux conséquences de l'embargo économique et assurer la sécurité alimentaire de plus de 18 millions d'Iraquiens, le Gouvernement iraquien a décidé, un an seulement après la fin de la guerre d'agression, de mettre en chantier un projet gigantesque, le projet du fleuve Saddam. Ce projet revêt une grande importance pour l'Iraq, car il permettra la remise en état, par dessalement, de quelque 6 millions de dounams de terres agricoles. On compte chaque année enlever ainsi quelque 80 millions de tonnes de sels. Ces opérations de bonification permettront la réinstallation de nombreuses familles paysannes, de même qu'elles donneront lieu au percement de nouvelles voies d'accès et de nouveaux axes de transport. Le dessalement des eaux du Tigre et de l'Euphrate permettra de résoudre bon nombre des problèmes de pollution auxquels se heurtent les secteurs des services et de l'industrie. De surcroît, le fleuve Saddam fera baisser le niveau des eaux souterraines et, partant, favorisera la préservation des fondations des installations situées à proximité du projet.

3. Ressources animales

a) La diminution considérable des ressources animales – le cheptel ovin, caprin et bovin ayant diminué de moitié – a eu des incidences directes sur l'état nutritionnel de la population;

b) Les pénuries de vivres, de médicaments et de vaccins imputables à l'embargo ont eu des conséquences très graves pour les secteurs avicole et piscicole. Les pertes subies par ces secteurs peuvent se résumer comme suit :

<u>Secteur</u>	<u>Production avant l'agression</u>	<u>Production après l'agression</u>
Poulets de chair	320 tonnes par an	0
Poules pondeuses	10,5 millions	2 000 000
Poules reproductrices	200 000	0
Exploitations piscicoles	1 684	237

En raison des pannes d'électricité et du manque de pièces de rechange, bon nombre d'abattoirs d'animaux de boucherie et de volaille ont dû cesser leurs activités. L'embargo a entraîné une diminution du nombre d'inséminations artificielles pratiquées, ainsi qu'une augmentation des épizooties due au fait que les vaccins et sérums étaient périmés et à l'insuffisance des moyens de lutte antivirale et antibactérienne. En raison de cette situation qui a créé une grave pénurie de ressources animales, 18 millions d'Iraquiens souffrent aujourd'hui de malnutrition.

IV. LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT APRÈS L'AGRESSION

La situation sanitaire s'est gravement détériorée après l'agression. Les informations disponibles, qui portent uniquement sur les établissements du

/...

Ministère de la santé et ne concernent ni les hôpitaux ni les cliniques du secteur privé, ne reflètent que partiellement la réalité en raison de la situation anormale que connaît le pays depuis l'imposition de l'embargo le 2 août 1990, du ralentissement des activités dans les établissements de santé, qui ne s'occupent plus que des urgences et des cas extrêmement graves, et des dégâts qui ont été causés aux sources d'informations sanitaires pendant et après l'agression. Les informations disponibles permettent toutefois de donner les indications suivantes :

1. Tumeurs malignes

Il faudrait surveiller le nombre de tumeurs malignes, en se reportant à leur répartition géographique en 1992 et les années suivantes, et analyser les résultats en tenant compte des incidences de l'agression sur l'environnement, étant entendu que ces tumeurs sont longues à apparaître et que l'on ne connaît pas la date à laquelle la plupart d'entre elles ont été provoquées.

2. Leucémie

Le nombre officiel de malades leucémiques n'a pas augmenté. La période qui s'est écoulée entre l'exposition aux rayonnements et le diagnostic étant trop courte, tous les cas signalés en 1990 et 1991 ne peuvent pas être retenus. Il faudrait suivre l'évolution de la situation afin d'établir la relation entre l'exposition aux agents cancérogènes et l'apparition de nouveaux cas de leucémie, en particulier depuis 1992.

3. Malformations congénitales

Il faudrait entreprendre une étude des incidences que l'agression et l'embargo ont eues sur l'environnement en 1991 et en 1992 afin d'établir le lien avec l'augmentation du nombre de malformations congénitales.

4. Troubles psychiques

Les statistiques révèlent une augmentation du nombre de malades atteints de troubles psychiques. Il faudrait suivre l'évolution de la situation en se reportant à la répartition géographique des patients en 1992 et en tenant compte des incidences de l'agression et de l'embargo.

5. Arriération mentale

Les informations disponibles attestent une légère recrudescence des cas d'arriération mentale. Il faudrait déterminer les cas imputables aux incidences de l'agression et de l'embargo sur l'environnement et à la qualité insuffisante des soins de santé primaires prodigués aux femmes enceintes depuis 1992.

6. Maladies contagieuses

Il faudrait suivre l'évolution de la situation depuis 1992 afin d'établir la relation qui existe entre l'embargo (impact sur la qualité des produits alimentaires et de l'environnement) et ces maladies.

7. Maladies chroniques

Le nombre de personnes atteintes de maladies chroniques (telles que hypertension, diabète, maladies cardio-vasculaires) a sensiblement augmenté. Quelques-unes de ces maladies, telles que les maladies cardio-vasculaires et certains cancers, sont liées à la tension nerveuse. Le nombre de malades a pu augmenter en 1992 (certaines statistiques ne sont pas disponibles) par suite des effets de l'agression sur l'environnement et de l'absence de médicaments imputable à l'embargo.

V. INCIDENCES DE L'AGRESSION ET DE L'EMBARGO SUR LES ENFANTS IRAQUIENS

1. Incidences actuelles

a) Troubles psychiques

Le bombardement des villes, les coupures de courant, le décès de membres de la famille, les déplacements et les changements de cadre de vie ont provoqué des troubles psychiques chez un grand nombre d'enfants iraquiens. Une enquête menée récemment a révélé que 66 % d'entre eux avaient peur de la vie et que 80 % craignaient de perdre un membre de leur famille.

b) Conséquences sur le plan alimentaire

La malnutrition touche environ 900 000 enfants iraquiens, dont 118 000 se trouvent dans un état grave.

c) Vaccins

De nombreux vaccins sont devenus inefficaces par suite des coupures de courant, d'où une pénurie de vaccins et une recrudescence de la poliomyélite et de la diphtérie.

d) Nouveau-nés, enfants de moins d'un an et enfants de moins de 5 ans

Les soins de santé prodigués aux nouveau-nés se sont gravement détériorés, en particulier en raison du manque de couveuses, d'oxygène, de produits de réanimation, de médicaments et de lait maternisé. On a également observé une augmentation du nombre de décès chez les enfants de moins d'un an et de moins de 5 ans. D'après une étude publiée récemment par l'Université Harvard, cette augmentation serait de 3,8 %.

2. Incidences futures

a) Incidences sur le plan social

L'agression favorisera la dissolution des moeurs parmi les enfants et les adolescents en raison de l'éclatement des familles, des décès de parents, des divorces et de la pauvreté.

b) Incidences sur le plan alimentaire

La pénurie alimentaire due au maintien de l'embargo aura des répercussions sur la santé des enfants iraquiens (manque de croissance, cécité, etc.).

c) Incidences sur le plan médical

La mise en oeuvre du plan national d'éradication de la poliomyélite prendra du retard en raison des problèmes posés par la préparation des vaccins depuis l'imposition de l'embargo.

VI. LE SECTEUR DES SERVICES ET L'ENVIRONNEMENT
APRÈS L'AGRESSION

Le secteur des services joue un rôle important dans la remise en état de l'environnement grâce, entre autres, aux projets de distribution d'eau potable et de traitement des eaux usées mis en place à l'échelle nationale.

1. Eau potable

L'agression, l'embargo et les actes de pillage et de sabotage qui ont suivi l'agression ont provoqué des coupures de courant. L'arrêt des générateurs, l'insuffisance des produits nécessaires au filtrage et à la stérilisation de l'eau (alun, chlore), la vétusté des réseaux de distribution d'eau et l'absence des produits utilisés pour la maintenance de ces réseaux se sont traduits par une baisse de la qualité de l'eau et des quantités distribuées à la population. Celle-ci s'est donc tournée vers les camions-citernes, les rivières et les ruisseaux, ce qui a favorisé l'apparition du choléra, de la fièvre typhoïde et du paludisme.

2. Évacuation des eaux usées

La plupart des villes iraquiennes étant situées au bord de fleuves, les eaux usées des villes qui ne disposent pas d'installations de traitement sont directement rejetées dans les cours d'eau. Les réseaux de drainage, qui desservent seulement 35 % des Iraquiens, ont été gravement endommagés pendant et après l'agression (tirs de missiles et actes de sabotage). Les stations de pompage étant régulièrement arrêtées en raison des coupures de courant, les eaux d'égout se déversent dans les quartiers d'habitation, d'où la formation de flaques d'eau croupissante et de nombreux affaissements de terrain.

Le fait que les eaux usées soient rejetées dans les fleuves sans filtrage ni traitement a eu des conséquences préjudiciables :

a) L'accumulation des déchets solides a bouché les réseaux de drainage et provoqué l'arrêt de toutes les opérations d'évacuation pendant l'agression;

b) Le déversement des eaux d'égout dans les villes en raison de l'arrêt des stations de pompage a provoqué des affaissements de terrain (on en a dénombré environ 470 dans certaines parties de Bagdad);

c) Par suite de l'arrêt des stations de pompage des installations de traitement des eaux usées, une grande partie de ces eaux a été rejetée dans le Tigre et l'Euphrate, d'où une baisse de la qualité de l'eau en général, et de l'eau potable en particulier;

d) La plupart des projets lancés dans les gouvernorats pour améliorer les réseaux d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées ont été interrompus, faute de matières premières.

3. Services municipaux

L'agression a eu une incidence négative sur les services municipaux au niveau des villes et des districts, qu'il s'agisse de la collecte des déchets, de l'évacuation des eaux d'égout qui se sont déversées dans les rues, ou de l'élimination des débris dus aux bombardements.

VII. UTILISATION D'URANIUM APPAUVRI LORS DE L'AGRESSION CONTRE L'IRAQ

L'uranium est présent dans la nature, notamment dans la roche et le sol, et ses concentrations diffèrent selon le milieu dans lequel il se trouve. Il existe des procédés industriels pour produire de l'uranium enrichi ou de l'uranium appauvri, lequel est utilisé dans la fabrication des blindages et des missiles antiblindage.

Bien qu'il soit peu radioactif, l'uranium appauvri est dangereux. Il peut provoquer des leucémies, surtout chez les enfants, dont les cellules se multiplient à un rythme élevé pendant la croissance, ainsi que d'autres cancers, notamment chez les femmes enceintes, dont il contamine le sang, ainsi que celui du fœtus. En outre, il a été scientifiquement prouvé que l'uranium appauvri était très nocif pour les reins et les poumons.

De nombreux experts étrangers qui se trouvaient récemment en Iraq ont confirmé que les États-Unis et leurs alliés avaient utilisé des missiles nucléaires contenant de l'uranium lors de l'agression perpétrée contre l'Iraq. Ces missiles, qui étaient de tailles et de poids divers, émettaient des rayons bêta et gamma. Les experts étrangers ont déclaré qu'en 1967, les Israéliens avaient utilisé des armes analogues contre l'armée égyptienne dans le Sinaï et que ces engins avaient été perfectionnés en Allemagne en vue de leur utilisation par les forces de la coalition en Iraq.

Plusieurs enfants iraqiens ayant manipulé de tels engins souffrent aujourd'hui de leucémie, diagnostic qui a été confirmé par des experts étrangers présents en Iraq. Par ailleurs, le Ministère américain de la défense a reconnu implicitement avoir utilisé de l'uranium appauvri pendant l'agression, lorsqu'il a annoncé que 35 soldats américains qui se trouvaient dans des chars d'assaut et des véhicules militaires armés de missiles avaient été contaminés par de l'uranium. En début d'année, des quotidiens étrangers ont en outre cité un rapport des forces de la coalition dans lequel il était indiqué qu'au moins 40 tonnes d'uranium appauvri s'étaient répandues en Iraq et au Koweït pendant l'agression et que le Ministère américain de la défense s'était efforcé de minimiser le nombre de victimes supplémentaires imputables aux tirs alliés après

avoir découvert que des véhicules militaires détruits appartenant aux forces de la coalition émettaient des rayonnements.

Bien que les statistiques concernant les cas de contamination par la radioactivité et leurs causes n'aient pas été confirmées, les spécialistes de la santé possèdent suffisamment d'éléments pour affirmer que la recrudescence du tympanisme idiopathique et des cancers chez les enfants est due, du moins en partie, à des missiles nucléaires. Afin d'établir le lien entre les symptômes observés et la radioactivité de l'environnement, il est nécessaire de mener une enquête approfondie car, en général, ces symptômes n'apparaissent pas si rapidement.

Les statistiques publiées récemment montrent clairement que l'augmentation du nombre de décès chez les enfants iraquiens est liée à la contamination de l'environnement pendant l'agression, ainsi qu'aux conséquences de l'embargo inique imposé à l'Iraq depuis le 2 août 1990 (pénurie de médicaments, de denrées alimentaires et de vaccins).

Nombre d'enfants décédés en Iraq

	Août 1990	1992
Enfants de moins de 5 ans	712	46 933
Enfants de plus de 5 ans	9 168	76 530
Moyenne générale	12 727	123 463
